**COMITE JUDO 62**

DEMANDE D’ORGANISATION DE COMPETITION DE TOURNOI OU D’ACTIVITE ENCADREE

Comme prévu dans les textes fédéraux, toute organisation de compétition, de tournoi ou d’activité encadrée, doit avoir l’accord du Président de la Ligue ou du Président départemental.

Je soussigné(e)

Président du club de

souhaite organiser :

* Titre de la compétition :

* Date :

* Horaires :

* Adresse exacte :

* Catégories d’âge concernées :

Le Président s’engage à respecter le règlement fédéral en accord avec les règles techniques du Judo Français et avec le code sportif de la FFJDA.

Le Président s’engage également à suivre à la lettre le dernier protocole en vigueur à la date de son organisation

**Joindre obligatoirement un règlement de la compétition à cette demande**.

RAPPEL

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | oui | non |
| Surfaces de compétitions règlementaires en fonction de la catégorie d’âge |[ ] [ ]
| Normes de sécurité respectées pour tous (judokas, accompagnants, spectateurs) |[ ] [ ]
| Les clubs inscrits sont obligatoirement affiliés à la FFJDA |[ ] [ ]
| Le club organisateur s’engage à vérifier que chaque judoka soit licencié auprès de la FFJDA |[ ] [ ]
| Un poste de secours sera présent sur toute la durée de la compétition |[ ] [ ]
| Vérification du Pass Sanitaire pour tous |[ ] [ ]

Signature du Président du club :

Date de la demande :

Décision du Président Comité Judo 62, :

|  |  |
| --- | --- |
|  FAVORABLE | Le :   |
| DEFAVORABLE | Raisons :  |

